

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX
DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL
TENUE LE 26 JANVIER 2021 À 18 H 15
EN VISIOCONFÉRENCE ZOOM**

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présent	Absent	Nom	Titre
X		Mme Lucy Rodrigues	Présidente du conseil d'administration – Membre indépendant – Profil ressources immobilières, informationnelles ou humaines
X		M. Frédéric Abergel	Président-directeur général du CIUSSS/NIM
	X	Dr Zahi Abou Chacra	Membre désigné – Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
X		Mme Louise Béliveau	Membre nommé – Université affiliée
X		Mme Manon Boily	Membre désigné – Conseil multidisciplinaire
X		M. Frédéric Bouchard	Membre nommé – Université affiliée
X		Mme Lyne Constantineau	Membre désigné – Comité régional sur les services pharmaceutiques
	X	M. Normand Décarie	Membre indépendant – Profil risques/finances/comptabilité
X		Mme Lucie Gérin	Membre indépendant – Profil organismes communautaires
X		Dr Albert Hajjar	Membre désigné – Département régional de médecine générale
X		Mme Marianne Le Roux	Vice-Présidente – Membre indépendante – Profil expertise en réadaptation
X		M. Jean-Pierre Lortie	Membre indépendant – Profil santé mentale
X		Mme Alida Piccolo	Membre indépendant – Profil expérience à titre d'utilisateur des services sociaux
X		Mme Marilyn Prévost	Membre désigné – Conseil des infirmières et infirmiers
X		Mme Monique Prévost	Membre désigné – Comité des usagers
X		Mme Joséphine Primiani	Membre indépendant – Profil gouvernance et éthique
X		M. Gladimy Telus	Membre indépendant – Profil protection de la jeunesse
X		M. Jean-Pierre Urbain	Membre indépendant – Profil compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité
X		M. Mickaël Vachon	Membre observateur
-	-	POSTE VACANT	Membre indépendant – Profil réadaptation

MEMBRES DE LA DIRECTION

Présent	Absent	Nom	Titre
X		M. Frédéric Abergel	Président-directeur général
X		Mme Julie Boucher	Présidente-directrice générale adjointe
	X	M. David Boutin	Directeur des ressources informationnelles
X		M. Frédéric Cossette	Directeur des services techniques
X		Mme Line Coudry	Directrice de la qualité, de l'évaluation et de la performance organisationnelle et éthique
X		Mme Annick Dallaire	Commissaire aux plaintes et à la qualité des services
X		Mme Adélaïde De Melo	DGA - Programme de santé physique générale et spécialisée et directrice des soins infirmiers
X		Mme Julie Deschênes	Directrice des ressources financières
X		Mme Myriam Giguère	DGA - Programmes sociaux, de réadaptation et de première ligne
X		Mme Marie-Hélène Kyriakakis	Conseillère en gestion, direction générale
	X	M. Marc Labonté	Directeur des programmes de santé mentale et dépendance
	X	Mme Marie-Eve Lemieux	Directrice des ressources humaines, des affaires juridiques et des communications
	X	Mme Karine Morier	Directrice adjointe des communications
	X	Mme Christine Racette	Directrice des services multidisciplinaires
X		Dre Josée Savoie	Directrice des services professionnels
X		M. Daniel Sinnett	Directeur de la recherche
	X	M. Gilles Villeneuve	Directeur approvisionnement et logistique
		Invités	Titre
X		M. Stéphane Timothée	Directeur adjoint administratif de la recherche
Rédaction par : Mme Annia Pierre			

1. POINTS STATUTAIRES

1.1. CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, la présidente, Mme Lucy Rodrigues, déclare l'assemblée ouverte à 18 h 15 et souhaite la bienvenue à tous.

1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. *POINTS STATUTAIRES*
 - 1.1. *Constatation du quorum*
 - 1.2. *Adoption de l'ordre du jour*
 - 1.3. *Période de questions du public*
 - 1.4. *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 décembre 2020 et affaires découlant*
 - 1.5. *Informations de la présidente du conseil d'administration*
 - 1.6. *Informations du président-directeur général*
2. *RAPPORT DES COMITÉS*
 - 2.1. *Suivi du comité de vérification du 21 janvier 2021*
 - 2.1.1. *Présentation des résultats financiers cumulatifs de la période 9 et suivi COVID-19*
 - 2.2. *Suivi du comité de la mission académique du 18 janvier 2021*
3. *POINTS DE DÉCISION*
 - 3.1. *Approbation du rapport AS-617*
 - 3.2. *Démission d'Univalor à titre de commandité de Valorisation Recherche HSCM, s.e.c. et mise en place de la nouvelle Société de valorisation et de transfert du Québec (SVTQ)*
 - 3.3. *Contrat d'affiliation universitaire*
4. *AGENDA DE CONSENTEMENT*
 - 4.1. *Affaires médico-administratives*
 - 4.1.1. *Ajout de privilège*
 - 4.1.2. *Démission*
 - 4.1.3. *Nomination temporaire*
 - 4.1.4. *Nomination*
 - 4.1.5. *Changement de statut*
 - 4.1.6. *Retrait de privilège*
 - 4.1.7. *Amendement de résolution*
 - 4.2. *Suivi des emprunts autorisés au fonds d'exploitation et demande d'autorisation d'emprunt – Marge de crédit au fonds d'exploitation*
5. *PROCHAINE ASSEMBLÉE*
6. *HUIS CLOS*
7. *LEVÉE DE LA SÉANCE*

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour sans modification.

1.3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Lucy Rodrigues informe l'assemblée qu'une question est adressée au conseil d'administration (CA). Elle invite M. Steeve Desaulniers, membre d'Exaequo, à poser sa question :

« Nous savons que les CIUSSS de l'île de Montréal ont d'ores et déjà entamé des démarches afin d'augmenter le financement qu'ils reçoivent de la part du gouvernement pour augmenter le salaire donné aux travailleuses de ce programme. Nous aimerions savoir si, en cas d'échec de ces démarches, et compte tenu de la situation dramatique dans laquelle plusieurs personnes en situation de handicap vivent actuellement, votre institution prévoit augmenter à même ses budgets le salaire du chèque emploi-service (CES). »

Mme Rodrigues remercie M. Desaulniers pour sa question et invite M. Frédéric Abergel, président-directeur général du CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal (CIUSSS NIM), à répondre.

M. Abergel précise qu'à la suite d'un investissement du Ministère de la santé et services sociaux (MSSS), les 5 CIUSSS de l'île de Montréal se sont concertés pour augmenter le taux horaire régional de tous les travailleurs CES. Ainsi, le salaire de base est passé de 15,22 \$ à 16,97 \$. En ajoutant la prime COVID, le taux horaire est maintenant de 18,33 \$, pour la région de Montréal. En excluant la prime COVID, il s'agit d'une augmentation salariale de 12% cette année.

M. Abergel est remercié.

1.4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2020

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration tenue le 8 décembre 2020.

Suivi des affaires découlant :

2.2 – Un état de situation a été effectué par Mme Line Coudry, directrice de la qualité, évaluation, performance organisationnelle et éthique, concernant une ressource intermédiaire. Le rapport est en cours de rédaction et sera présenté à la prochaine séance du comité de vigilance et d'éthique.

Mme Coudry est remerciée.

1.5. INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de la prochaine séance Lac à l'épaule, la présidente prévoit revoir la composition des sous-comités. Elle conclut en rappelant aux membres l'importance de respecter les mesures sanitaires émises par le MSSS.

1.6. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Abergel partage les faits saillants suivants avec l'assemblée :

- Le décès d'un employé auxiliaire aux services de santé et sociaux;
- L'activité de reconnaissance aux employés pour la période des fêtes;

- Le plan de contingence montréalais - Fluidité COVID-19 est complété le 6 janvier 2021 à la demande du MSSS. Une version révisée est présentée en date du 14 janvier 2021 : près de la moitié des lits sont ajoutés par le CIUSSS NIM. Le CIUSSS NIM ne participe pas aux lits « régionaux », car il est autosuffisant et les usagers n'iront pas à l'Hôtel-Dieu;
- Un plan d'action sera déployé, dans les prochains mois, concernant l'activité entourant les valeurs organisationnelles. Ses valeurs sont la collaboration, le professionnalisme et le respect;
- Le CIUSSS NIM est devenu le seul CIUSSS membre officiel du Beachhead en collaboration avec MEDTEQ.

Présences du PDG :

- Appels avec les élus du territoire du CIUSSS NIM : hebdomadaires;
- Rencontres avec les gestionnaires et les leaders médicaux : mensuelles;
- Rencontres du CGR : 4 à 5 fois par semaine;
- Rencontres des PDG de Montréal avec la Direction régionale de santé publique : 3 fois par semaine;
- 12 janvier 2021 : Présentation du Centre intégré en santé mentale pour les jeunes du CIUSSS NIM à Mme Chantal Maltais, Sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés du MSSS;
- 14 janvier 2021 : Visite de l'Hôpital en santé mentale Rivière-des-Prairies;
- 18 janvier 2021 : Rencontre en lien avec le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) avec Daniel Garneau, directeur général adjoint des services sociaux généraux des activités communautaires et des programmes de déficience du MSSS.

M. Abergel est remercié.

2. RAPPORT ET SUIVI DES COMITÉS

2.1. COMITÉ DE VÉRIFICATION DU 21 JANVIER 2021

Mme Marianne Le Roux présente aux membres les faits saillants de la séance.

- L'approbation du rapport AS-617;
- Les résultats financiers cumulatifs à la période 9;
- Un suivi des emprunts autorisés au fonds d'exploitation et la demande d'autorisation d'emprunt – Marge de crédit au fonds d'exploitation;
- Un résumé de la démarche sur la planification budgétaire 2021-2022.

Mme Le Roux est remerciée.

2.1.1. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS FINANCIERS CUMULATIFS DE LA PÉRIODE 9 ET SUIVI COVID-19

Mme Julie Deschênes, directrice des ressources financières (DRF), présente les résultats financiers cumulatifs à la période 9 (P9) qui s'est terminée le 5 décembre 2020. Le total du déficit cumulatif se situe à 12,3 M\$. En excluant de ce montant les éléments en discussion avec le MSSS, soit le déficit autorisé pour les médicaments et l'écart de taux pour la main d'œuvre indépendante (MOI), on obtient un déficit

de 9,74 M\$. De ce montant, d'autres éléments sont en suspens, car la DRF effectuée d'autres investigations en lien avec des coûts COVID pour un montant de 720 K\$. Suite à tous ses facteurs, le résultat cumulatif estimé de déficit se situerait autour de 8,6 M\$.

Plusieurs cibles sont regardées par la DRF dont le temps supplémentaire qui se situe à 4,54 %, en excluant les heures reliées à la COVID. La cible 2019-2020 était à 5,37%. Les différents arrêtés ministériels ainsi que l'exercice de rehaussement de postes à temps partiel en postes à temps complet, contribuent à la stabilité et à la diminution du temps supplémentaire. De plus, le CIUSSS NIM se situe au premier rang du Québec pour la cible assurance-salaire avec 5,83 %, alors que la cible 2019-2020 était à 5,93 %.

Le taux de la MOI se situe à 4,42 %, alors que la cible 2019-2020 était à 4,60 %, ce qui représente 8 % de moins comparativement à l'année précédente. En collaboration avec la Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques, pour ramener rapidement le personnel au travail, la cible d'assignation temporaire est en augmentation par rapport au budget. Le soutien à domicile contribue largement à cette augmentation. À long terme, ce sera payant sur notre CNEST.

Le total des coûts COVID représente un montant de 180 M\$, de ce montant, 117 M\$ ont été remboursés par le MSSS, soit 75 %. La DRF prévoit compléter la prévision et terminer l'année à 265 M\$, une augmentation par rapport au 230 M\$ annoncé au dernier comité, dû au changement demandé par le MSSS dans la façon d'extrapoler les coûts.

Mme Deschênes est remerciée.

2.2. COMITÉ DE LA MISSION ACADÉMIQUE DU 18 JANVIER 2021

Mme Louise Béliveau présente les faits saillants de la dernière rencontre.

- La nouvelle société de valorisation et de transfert du Québec (SVTQ);
- Le contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal;
- Le nouveau projet du centre d'innovation pour le rehaussement technologique des soins (CIRTES) a été présenté aux membres du comité. Ce projet se fait en collaboration avec le cégep Marie-Victorin;
- La présentation d'une nouvelle politique sur l'inclusion de la diversité.

Mme Béliveau est remerciée.

3. POINTS DE DÉCISIONS (après discussion)

3.1. APPROBATION DU RAPPORT TRIMESTRIEL AS-617

Mme Julie Deschênes présente le rapport trimestriel AS-617 de la période 9 s'étant terminée le 5 décembre 2020.

À la période 9 de l'année financière 2020-2021, le CIUSSS dépose une projection révisée présentant un déficit budgétaire de 17,5 M\$ (16,6 M\$ au fonds d'exploitation (L.27 du AS-

617) et 0,9 M\$ au fonds d'immobilisation (L.27 du AS-617)). Ce dernier est composé des éléments suivants :

1. Un budget de revenus estimé à 1 293 M\$ à la L.10 C.8 de la page 100;
2. Un budget de dépenses prévu à 1 311 M\$ à la L.26 C.8 de la page 100;
3. Pour un déficit d'exploitation de 16,6 M\$ à la L.27 C.3 de la page 100;
 - incluant des mesures de redressement approuvées par le MSSS de 3,1 M\$ (médicaments),
 - une portion du déficit qui est en lien avec des demandes au MSSS de 4,2 M\$, et
 - un solde résiduel du fonds d'exploitation de 9,3 M\$ (L.29 C.3 de la page 100)
 - (PEB de 8,8 M\$ et déficit du secteur de la Recherche de 0,5 M\$);
4. Le rapport trimestriel de la période 09 présenté inclut tous les coûts relatifs à la COVID vs la colonne RR-446 qui exclut les coûts de la COVID-19.

1. Le budget de revenus (1 293 M\$) inclut les éléments suivants :

- Un financement estimé de 265 M\$ en lien avec les coûts COVID-19;
- Des comptes à recevoir non confirmés par le MSSS (mais en discussion avec le MSSS)
 - a) Chimiothérapie : phase 1 - transfert vers le CIUSSS des Laurentides - volumes qui demeurent au CIUSSS NIM : 0,762 M\$;
 - b) NSA - Santé mentale - Achat de places internes à l'établissement : 1,2 M\$;
 - c) Moratoire buanderie : 0,611 M\$
- Une diminution de financement accordé par le MSSS
 - a) Réduction d'activité en lien avec le FAP – Programme d'accès à la chirurgie: - 12 M\$;
 - b) Réduction d'activité en lien avec le FAP – Imagerie médicale : -0,1 M\$;
 - c) Réduction d'activité en lien avec le FAP – Endoscopie: -0,65 M\$.

2. Le budget de dépenses (1 311 M\$) inclut les éléments suivants :

- Ajout de coûts estimés COVID-19 de 265 M\$;
- Réduction d'activité en lien avec le FAP en lien
 - a) Programme d'accès à la chirurgie diminution : - 12 M\$;
 - b) Imagerie médicale : - 0,1 M\$;
 - c) Endoscopie diminution : -0,65 M\$;

3. Pour le fonds d'exploitation, à la L.28 C.3 de la page 100, un montant de 7,3 M\$ est ajouté comme mesure de redressement. Ce montant comprend :

- Déficit autorisé de 3,1 M\$ pour les médicaments onéreux;
- Un déficit expliqué de 4,2 M\$ et hors PEB
 - a) Hausse du taux horaire MOI – SAD : 0,675 M\$;
 - b) Hausse du taux horaire MOI – autres titres d'emploi : 0,880 M\$;
 - c) CNESST Entente CRDI-TED CIUSSS Centre-Sud : 1,7 M\$;
 - d) Prendre soin de nos ressources –: 0,922 M\$;

- Ce qui amène donc l'établissement à un déficit projeté de 9,3 M\$ (L.29 C.3 de la page 100) pour lequel un plan d'équilibre budgétaire (PEB) a été déposé de 8,8 M\$ le mois passé.
- L'écart principal entre le chiffre présenté lors du AS-617 de la période 06 (8,6 M\$) est l'ajout d'une prévision déficitaire du secteur de la Recherche pour 0,5 M\$.

ATTENDU QUE conformément à la circulaire 2020-04 des Normes et Pratiques de gestion des établissements, le conseil d'administration doit approuver, par résolution, le rapport trimestriel AS-617;

ATTENDU QUE le rapport sera déposé le 28 janvier 2021 prochain.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification au conseil d'administration, d'approuver le rapport trimestriel AS-617 de la période 09 pour l'année 2020-2021.

Rés. 2021-01/3632

3.2. DÉMISSION D'UNIVALOR À TITRE DE COMMANDITÉ DE VALORISATION RECHERCHE HSCM, S.E.C ET MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ DE VALORISATION ET DE TRANSFERT DU QUÉBEC (SVTQ)

M. Stéphane Timothée, directeur adjoint administratif de la recherche, présente la nouvelle Société de valorisation et de transfert du Québec (SVTQ) suite à la fermeture d'Univalor. La SVTQ aura comme mission d'accroître la valorisation de la recherche, notamment par la commercialisation des innovations, les transferts technologiques, ainsi que la structuration de la valorisation des innovations sociales dans toutes les régions du Québec. Ce nouvel organisme sera lancé officiellement le 1er avril 2021, mais avant de ce faire, différentes actions doivent être entreprises et plusieurs autorisations doivent être obtenues de la part des commanditaires de Gestion Univalor S.E.C. et des actionnaires d'Univalor inc.

A. Création de la SVTQ

ATTENDU QUE le 14 juillet 2020, le gouvernement du Québec a annoncé la création d'un nouvel organisme de valorisation et de transfert de la recherche publique, la Société de valorisation et transfert du Québec (SVTQ), et la fin du financement des sociétés de valorisation universitaires existantes;

ATTENDU QUE la SVTQ créé le 18 novembre 2020 en vertu de la Loi sur les compagnies, Partie 3 (RLRQ, C. C-38), débutera ses activités officiellement le 1^{er} avril 2021, avec comme mission de contribuer à la prospérité économique et sociale du Québec en accélérant le développement, la commercialisation et le transfert d'innovations à haut potentiel issues de la recherche publique;

ATTENDU QUE la SVTQ détient une filiale à part entière, nommément Gestion SVTQ Inc.;

B. Remplacement du commandité des Sociétés de valorisation universitaires

- ATTENDU QUE** Gestion SVTQ Inc. remplacera les actuels commandités des sociétés de valorisation universitaires existantes (SVU), soit SOVAR S.E.C., Gestion Univalor S.E.C. et Aligo Innovation S.E.C. afin d'administrer les biens existants et de gérer l'ensemble de leurs activités;
- ATTENDU QUE** pour le futur, les universités et autres centres de recherche publique auront accès aux services de la SVTQ en fonction de leurs besoins respectifs et selon le principe de l'utilisateur-payeur;
- ATTENDU QUE** le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal est commanditaire de Valorisation Recherche HSCM, société en commandite (SECU) et de la SVU Gestion Univalor S.E.C.;
- ATTENDU QU'** il est dans l'intérêt du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal de procéder au remplacement d'Univalor Inc. par Gestion SVTQ Inc. à titre de commandité de Gestion Univalor S.E.C.;

C. Renouvellement de Gestion Univalor S.E.C. à titre de commandité de Valorisation Recherche HSCM, société en commandite (la SECU) et amendements aux conventions de société en commandite

- ATTENDU QUE** l'Université de Montréal, la Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal et le CHU Sainte-Justine ont conclu, le 1^{er} novembre 2001, une convention de société en commandite afin de créer Univalor (Convention Univalor);
- ATTENDU QUE** le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, [successeur de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal] s'est joint en juin 2006 comme partie à la Convention Univalor et est devenu par le fait même commanditaire de Gestion Univalor S.E.C.;
- ATTENDU QUE** Valorisation Créa inc. et le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal ont conclu, le 18 mars 2004, une convention de société en commandite afin de créer la société en commandite Valorisation Recherche HSCM, société en commandite (la SECU), laquelle convention a été amendée plusieurs fois subséquemment (Convention de société en commandite universitaire);
- ATTENDU QUE** le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal a destitué son commandité Valorisation Créa inc. le 4 mai 2006 et que Gestion Univalor S.E.C. est devenu le commandité de Valorisation Recherche HSCM, société en commandite le 30 juin 2006;
- ATTENDU QUE** le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et le Ministre de la santé et des services sociaux (MSSS) ont conclu, le 18 février 2004, une entente en application du paragraphe 1^o du premier alinéa de l'article

265 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) autorisant le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal à participer au regroupement synergique constitué par l'Université de Montréal, ses écoles et certains établissements de santé et de services sociaux affiliés à l'Université de Montréal, laquelle entente avec le MSSS a été amendée et renouvelée plusieurs fois subséquentement (Entente avec le MSSS);

ATTENDU QUE la Convention de société en commandite universitaire et l'Entente avec le MSSS viendront à échéance le 31 mars 2021;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal de renouveler l'Entente avec le MSSS pour une période de cinq (5) ans, soit jusqu'au 31 mars 2026, afin d'autoriser notamment le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal à procéder, selon une approche intégrée, à la valorisation des découvertes, inventions et retombées des activités de recherche par le biais de sa SECU, Valorisation Recherche HSCM, société en commandite;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal d'amender la Convention Univalor et la Convention de société en commandite universitaire pour tenir compte de ce renouvellement, de certains changements au niveau des modalités de paiement et du changement de commandité;

ATTENDU QU' une entente de services sera conclue entre le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et la SVTQ, laquelle viendra notamment prévoir (i) les services offerts par la SVTQ; (ii) la tarification des services, sur la base du principe de l'utilisateur-payeur, qui seront offerts par la SVTQ au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal; et (iii) les frais qui seront chargés au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal pour la gestion des actifs se trouvant dans la SECU et la SVU;

D. Dissolution d'Univalor Inc.

ATTENDU QUE suivant le remplacement d'Univalor Inc. à titre de commandité de Gestion Univalor S.E.C., par Gestion SVTQ Inc., Univalor Inc. ne sera plus active et n'aura plus de raison d'exister;

ATTENDU QUE le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal est actionnaire d'Univalor Inc.;

ATTENDU QUE l'intention des actionnaires d'Univalor Inc. est de procéder à sa liquidation dès qu'il est raisonnablement possible de le faire après le 31 mars 2021;

ATTENDU QUE dans l'intervalle, entre le remplacement d'Univalor Inc. à titre de commandité de Gestion Univalor S.E.C. par Gestion SVTQ Inc. et la

dissolution d'Univalor Inc., SVTQ gèrera Univalor Inc. en vertu d'une entente de gestion à être conclue;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de la mission académique, d'autoriser M. Frédéric Abergel, Président-directeur général du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-au sein du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal :

- (i) à signer, pour et au nom du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, tout document nécessaire :
- au remplacement du commandité de Gestion Univalor S.E.C. par Gestion SVTQ Inc.;
 - au renouvellement de l'entente entre le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et le MSSS;
 - au renouvellement de la Convention de société en commandite universitaire;
 - aux amendements de la Convention Univalor et de la Convention de société en commandite universitaire afin de tenir compte du renouvellement de cinq (5) ans, de certains changements au niveau des modalités de paiement et du changement de commandité;
 - pour la gestion et pour les services qui seront rendus par la SVTQ pour le bénéfice du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal;
 - à la liquidation et dissolution d'Univalor Inc. ; et
- (ii) à poser tout geste et faire toute chose nécessaire ou simplement utile afin de donner effet à la présente résolution.

Rés. 2021-01/3633

M. Timothée est remercié.

3.3. CONTRAT D’AFFILIATION UNIVERSITAIRE

M. Daniel Sinnett, directeur de la recherche, de l'enseignement et de l'innovation, présente le contrat d'affiliation entre le CIUSSS NIM et l'Université de Montréal.

L'objectif était d'harmoniser les contrats d'affiliation, d'alléger et de promouvoir la conformité de ceux-ci.

Le contrat type, qui est soumis pour adoption au CA, a été approuvé par madame McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux le 19 septembre 2019, et nous a été transmis avec la mention stricte que toute modification de son contenu était à proscrire.

À la suite de la diffusion du modèle, nous avons été invités à enclencher la démarche pour signer celui-ci avec l'Université de Montréal, et ce, en vertu de l'article 110 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Les démarches ont donc eu lieu au cours des derniers mois, pour convenir des éléments clés pour la signature du contrat avec l'Université de Montréal.

ATTENDU QUE le Ministère de la Santé et des Services sociaux a mené des travaux au cours de l'année 2019, afin qu'un contrat type d'affiliation entre

les établissements de santé et de services sociaux et les universités soit disponible pour l'ensemble des établissements de santé;

ATTENDU QUE les travaux réalisés entre le CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal et l'Université de Montréal;

ATTENDU QUE le dépôt des documents à annexer avec l'entente qui ont été convenus entre les parties prenantes;

ATTENDU QUE le Conseil de l'Université de Montréal a adopté le contrat d'affiliation en date du 9 novembre 2020;

ATTENDU QUE le CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal a obtenu une lettre d'engagement de l'Université de Montréal en date du 15 janvier 2021.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de la mission académique d'approuver la signature du contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal, ainsi que ses annexes.

Rés. 2021-01/3634

M. Sinnett est remercié.

4. AGENDA DE CONSENTEMENT

4.1. AFFAIRES MÉDICO-ADMINISTRATIVES

4.1.1. AJOUT DE PRIVILÈGES

Les ajouts de privilèges suivants ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 17 novembre 2020, d'accepter l'ajout de privilèges Services ambulatoires du CLSC St-Laurent au médecin suivant :

- **Dre Ferial Boumedién (#20-671)**, candidate en tant que membre actif au Département de médecine générale, Service de l'hébergement. Sa demande de nomination est présentée au C.A. du 26 janvier 2021.

Rés. 2021-01/3635

4.1.2. DÉMISSION

Les démissions suivantes ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 12 janvier 2021, d'accepter les démissions suivantes :

- **Dr Jimmy Ghostine (11-637)**, membre actif au Service de radiologie diagnostique du Département d'imagerie médicale, et ce, en date du 26 décembre 2020.
Rés. 2021-01/3636
- **Dr Cristian Rosu (14-634)**, membre actif au Service de chirurgie cardiaque du Département de chirurgie, et ce, en date du 1^{er} décembre 2020.
Rés. 2021-01/3637
- **Dr Rafael Aroutiunian (15-459)**, membre actif au Service d'urgence du Département de médecine d'urgence, et ce, en date du 1^{er} octobre 2020.
Rés. 2021-01/3638
- **Dr Jean-Louis Hausser (80-259)**, membre actif au Service d'hospitalisation du Département de médecine générale, et ce, en date du 25 février 2021.
Rés. 2021-01/3639
- **Mme Geneviève Girard-Landry (870152)**, membre actif du Département de pharmacie, et ce, en date du 16 décembre 2020.
Rés. 2021-01/3640

4.1.3. NOMINATION TEMPORAIRE

Les ajouts de privilèges suivants ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 1er décembre 2020, d'accepter les nominations temporaires suivantes :

- **Dr Adam Di Palma (# 20-512)**, membre actif au Département chirurgie, Service de chirurgie générale, avec privilèges de bloc opératoire, hospitalisation, consultation et clinique externe ; endoscopie en salle d'endoscopie et en salle d'opération ; recherche ; Trauma team leader (TTL) à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal, Hôpital Fleury et Hôpital Jean-Talon, pour la période du 15 novembre 2020 au 31 août 2021.
Rés. 2021-01/3641
- **Dre Marissa Tardif (# 20-673)**, membre actif au Département de psychiatrie, Service psychiatrie adulte – Service de soins intégrés, ambulatoires et gestion de l'accès, avec privilèges d'hospitalisation, consultation et clinique externe à l'Hôpital Fleury, Hôpital Jean-Talon et Hôpital Santé mentale Albert-Prévost pour la période du 21 octobre 2020 au 30 juin 2021.
Rés. 2021-01/3642

4.1.4. NOMINATION

Les nominations des médecins de famille et médecins spécialistes contenues dans le fichier ci-joint ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Rés. 2021-01/3643 à 3653

4.1.5. CHANGEMENT DE STATUT

Les changements de statuts suivants ont fait l'objet d'approbations au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 17 novembre 2020, d'accepter le changement de statut suivant :

- **Dr Janius Tsang** (# 09-318) de membre actif à membre associé, au Département d'anesthésiologie, rétroactivement au 28 novembre 2020.
Rés. 2021-01/3654
- **Dr Ahmad Ghais** (# 12163) de membre actif à membre associé, au Département pédiatrie, rétroactivement au 31 décembre 2020.
Rés. 2021-01/3655

4.1.6. RETRAIT DE PRIVILÈGES

Les retraits de privilèges suivants ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 12 janvier 2021, d'accepter le retrait des privilèges de médecine de soins intensifs en milieu communautaire, échographie ciblée et bronchoscopie aux soins intensifs et de médecine d'urgence et échographie au département d'urgence (ÉDU) au département d'urgence à partir du 1er juillet 2021, au médecin suivant :

- **Dr Mathieu Moreau** (#12-667), membre actif du Département de médecine générale. Des privilèges au service des soins palliatifs lui seront ajoutés prochainement.
Rés. 2021-01/3656

4.1.7. AMENDEMENT DE RÉOLUTION

Une erreur administrative a eu lieu à la séance du 8 décembre dernier. L'ajout de privilège n'a pas été approuvé par le CMDP pour ses médecins : Dre Sophie Perrier-Ferland, Dre Annie Brasseur et Dre Ferial Boumedién. Un amendement des résolutions est requis pour faire annuler les résolutions 3597,3598 et 3599.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'annuler les résolutions 3597,3598 et 3599

Rés. 2021-01/3657

4.2. SUIVI DES EMPRUNTS AUTORISÉS AU FONDS D'EXPLOITATION ET DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPRUNT – MARGE DE CRÉDIT AU FONDS D'EXPLOITATION

L'évolution du recours à la marge autorisée par le MSSS ainsi que l'état des principaux décaissements qui entraînent une pression additionnelle sur la trésorerie pour l'exercice 2020-2021 et de fixer le montant maximal d'emprunt pour l'année 2021-2022. Elle a pour but également de donner à l'établissement la capacité de faire une demande d'autorisation d'emprunt auprès du MSSS.

Pour couvrir nos besoins de liquidités, l'établissement obtient une autorisation d'emprunt auprès du MSSS pour les déficits cumulés au fonds d'exploitation ainsi que pour la pression additionnelle sur la trésorerie.

Étant donné la pandémie de la COVID-19, il y a une forte pression sur les liquidités de l'organisation. Le montant maximum de l'autorisation d'emprunt, pour la période du 17 juillet 2020 au 31 mars 2021, a donc été révisé de 90 M\$ à 340 M\$, soit une hausse de 250 M\$ exécutable par l'entremise de la Banque Nationale du Canada et par le Fonds de financement, prêteur additionnel depuis le 30 octobre 2020.

Le montant maximum autorisé par le MSSS de septembre 2020 à mars 2021 se détaille comme suit :

Début	Fin	Équilibre budgétaire	Pression additionnelle trésorerie	Pression additionnelle COVID-19	Total
2020-10-30	2020-11-07	57 000 000 \$	-	75 500 000 \$	132 500 000 \$
2020-11-08	2020-12-05	57 000 000 \$	12 100 000 \$	93 100 000 \$	162 200 000 \$
2020-12-06	2021-01-02	57 000 000 \$	20 700 000 \$	110 800 000 \$	188 500 000 \$
2020-01-03	2021-01-30	57 000 000 \$	29 400 000 \$	128 400 000 \$	214 800 000 \$
2021-01-31	2021-02-27	57 000 000 \$	38 000 000 \$	146 100 000 \$	241 100 000 \$
2021-02-28	2021-03-31	57 000 000 \$	46 800 000 \$	163 700 000 \$	267 500 000 \$

Montant maximum autorisé par le MSSS

La part de l'emprunt autorisé, correspondant à l'équilibre budgétaire, est contractée via des prêts à terme à la Banque Nationale du Canada et porte intérêt au taux de 0,755 %.

La part de l'emprunt autorisé, correspondant à la pression additionnelle sur la trésorerie et à la COVID-19, est contractée via une marge de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement et porte-intérêt au taux de 0,3275 %.

Les intérêts relatifs à l'emprunt, pour les dépenses additionnelles liées à la COVID-19, seront remboursés par le MSSS par la reddition de comptes périodique des coûts liés à la pandémie.

Jusqu'à ce jour, la pression additionnelle sur la trésorerie se résume ainsi :

Description du déboursé	Cumulatif au 2021-01-02	Estimé annuel	Estimé annuel révisé	Versements MSSS	Liquidité requise
Dépenses additionnelles Covid-19 (reddition P9)	66 879 536 \$	198 000 000 \$	264 961 735 \$	118 223 150 \$	146 738 585 \$
Inventaire Covid -19 (fournitures EPI pour 8 mois)	30 000 000 \$	30 000 000 \$	30 000 000 \$	-	30 000 000 \$
Climatisation temporaire CHSLD et CH	10 420 216 \$	12 000 000 \$	12 300 000 \$	-	12 300 000 \$
Entente Centre de chirurgie Rockland MD	6 977 200 \$	10 000 000 \$	10 000 000 \$	-	10 000 000 \$
Total	114 276 952 \$	250 000 000 \$	317 261 735 \$	118 223 150 \$	199 038 585 \$

Montant maximal d'emprunt pour l'année 2021-2022 :

Afin d'obtenir une autorisation d'emprunt auprès du MSSS pour les déficits cumulés au fonds d'exploitation et la pression additionnelle sur la trésorerie nous devons produire les documents suivants :

- un budget de caisse par période pour 1 an;
- un bilan récent au fonds d'exploitation;
- le sommaire des comptes à recevoir selon l'âge des comptes;
- le sommaire des comptes à payer selon l'âge des comptes;
- une résolution du conseil d'administration appuyant la demande pour une période maximale de 1 an.

Afin de couvrir nos besoins de liquidité, le montant maximal d'emprunt pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022 est estimé à 360 M\$ exécutable par l'entremise de la Banque Nationale du Canada et du Fonds de financement et se détaille comme suit :

- Déficit cumulé - 55 M\$
- Déficit projeté pour l'année en cours - 10 M\$
- Déficit projeté pour l'année 2021-2022 - 10 M\$
- Pression additionnelle déductions à la source - 15 M\$
- Pression additionnelle Covid-19 - 260 M\$
- Entente avec un Centre médical spécialisé (CMS Rockland) - 10 M\$

ATTENDU QUE Pour couvrir nos besoins de liquidités pour l'année financière 2021-2022, l'établissement utilise une autorisation d'emprunt auprès du MSSS pour les déficits cumulés au fonds d'exploitation et la pression additionnelle sur la trésorerie;

ATTENDU QUE Pour faire cette demande nous devons produire les documents suivants :

- un budget de caisse par période pour 1 an;
- un bilan récent au fonds d'exploitation;
- le sommaire des comptes à recevoir selon l'âge des comptes;
- le sommaire des comptes à payer selon l'âge des comptes;

- une résolution du conseil d'administration appuyant la demande pour une période maximale de 1 an.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification au conseil d'administration, d'approuver le montant maximal d'emprunt de 360 M\$, exécutable par l'entremise de la Banque Nationale du Canada et du Fonds de financement pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

Rés. 2021-01/3658

5. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine séance régulière aura lieu le 25 mars 2021, par visioconférence Zoom, à 18 h.

6. HUIS CLOS

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée régulière est levée à 19 h 25.



Lucy Rodrigues
Présidente



Frédéric Abergel
Président-directeur général

2021-05-04